

## Traitement systématique des Fiches de Données de Sécurité

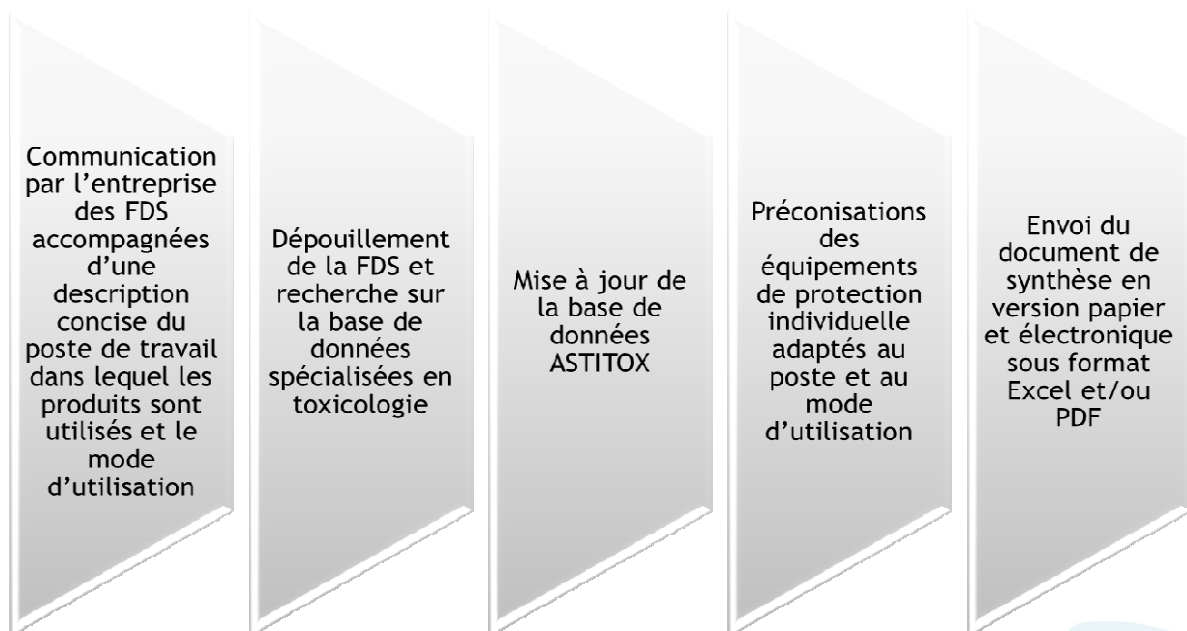
La demande porte sur l'étude complète des FDS mises à disposition par l'entreprise pour :

- ⇒ Identifier les agents chimiques dangereux ou CMR présents.
- ⇒ Définir les moyens de prévention collective et individuelle à mettre en place.
- ⇒ Compléter les fiches d'expositions.



L'intervention d'un toxicologue de l'ASTI vise à :

- ⇒ Fournir les classifications et données réglementaires associées aux substances et produits ;
- ⇒ Communiquer les dangers intrinsèques aux substances, leurs effets sur la santé ;
- ⇒ Préciser le comportement dans l'environnement de travail, les moyens de prévention et de protection à mettre en place pour la protection des salariés (aspiration, EPI...) ;
- ⇒ Indiquer les recommandations pour la surveillance médicale (surveillance médicale renforcée, indice biologique d'exposition) ;
- ⇒ Fournir une aide à la substitution de produits dangereux pour la santé ou non compatibles.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 [www.ast-i.org](http://www.ast-i.org)

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31